

## Portes ouvertes sur la pêche et l'aquaculture

© D. R.



Le CFPA de Melbou a abrité, hier, une journée portes ouvertes sur l'aquaculture et les métiers de la pêche. L'évènement organisé par la direction de la pêche en collaboration avec l'association locale des pêcheurs et l'APC de Melbou a accueilli plusieurs exposants, dont des équipementiers, les compagnies d'assurances, ainsi que les organismes publics d'aide à l'investissement, à l'image de l'Ansej, l'Angem, etc. L'occasion a été donnée ainsi aux visiteurs, notamment les jeunes, de s'informer des possibilités d'investissement offertes par le secteur et des mesures d'aide et d'encouragement ainsi que des procédures d'accompagnement des jeunes investisseurs dans l'activité de l'aquaculture et de la pêche. Il s'est agi également de la mise en exergue des facilités pour l'accès au crédit dans le domaine. Il faut souligner que le CFPA ayant abrité cette journée portes ouvertes et qui compte déjà une section pour la formation de pêcheur marin prévoit une autre formation en remodelage pour l'année prochaine, a-t-on fait savoir. La journée ponctuée par la visite du wali par intérim, Toufik Mezhoud, a été également l'occasion aux pêcheurs de la localité de faire part des contraintes auxquelles ils font face dans la pratique de la pêche. Selon le P/APC, M. Benkhelfoune, l'évènement a pour objectif de donner l'occasion, justement, aux jeunes pêcheurs d'exposer aux autorités les problèmes qu'ils rencontrent. "L'aquaculture et la pêche même si elles ne sont pas bien développées dans la région, n'en sont pas moins pratiquées. Et il s'agit aujourd'hui pour les pêcheurs de la région, justement, d'exposer aux autorités les problèmes qu'ils rencontrent dans ce créneau, notamment la prise en charge de l'accès vers la mer ainsi que la réalisation du port de pêche, dont le projet est inscrit en 2008", a-t-il souligné. En effet, même si la pêche et l'aquaculture sont pratiquées dans la localité, il reste que leur développement reste tributaire de beaucoup de facteurs. Il s'agit notamment de la formation, la facilitation de l'accès au crédit pour investir dans le créneau ainsi que l'aménagement des espaces destinés à la pêche.